



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°13/2024

Objet : Avenant au marché d'entretien et maintenance des fontaines de la Ville 2022-2026.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la Ville, afin d'assurer l'entretien et la maintenance des fontaines, a lancé une consultation pour le renouvellement du marché afin de trouver le prestataire susceptible de répondre le plus efficacement à ses besoins.

Considérant que par décision du maire n°27/2022 en date du 8 mars 2022, l'entreprise GENERIC DE TRAVAUX HYDRAULIQUES a été retenue comme attributaire du marché.

Considérant que l'entreprise GENERIC DE TRAVAUX HYDRAULIQUES a fait l'objet d'une fusion avec l'entreprise CCA Perrot le 2 novembre 2023 qui se sont réunies sous la bannière CCA PERROT.

Considérant qu'il convient dès lors de transférer le marché d'entretien et maintenance des fontaines de la Ville à la société CCA PARROT par le biais d'un avenant.

DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant au marché d'entretien et maintenance des fontaines de la Ville qui prend acte de la fusion entre les entreprises GENERIC DE TRAVAUX HYDRAULIQUES, titulaire initial du marché et CCA PERROT siégeant au 1, boulevard du Moulin à Vent 95650 PUISEUX-PONTOISE.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 19 janvier 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20240119-13-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024

Mise en ligne le 22 janvier 2024

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr